



3e Conseil parisien des mobilités : quelle évolution des mobilités pour répondre aux enjeux métropolitains ?

Mercredi 3 juillet au siège de l'Automobile Club de France
Place de la Concorde (8e)

15h00 : Conseil parisien des mobilités (fermé à la presse)

16h30 : Point presse d'Anne Hidalgo, Maire de Paris

Mercredi, Anne Hidalgo présidera le 3e Conseil parisien des mobilités.

Créé début 2018 par Anne Hidalgo, le Conseil parisien des mobilités fédère tous les acteurs publics et privés engagés en faveur des mobilités à Paris : la Municipalité, la Fédération Internationale Automobile, la RATP, Ile-de-France Mobilités, VNF, les représentants des taxis, les constructeurs automobiles, les fournisseurs d'énergie ou encore les opérateurs de vélos, trottinettes, scooters ou voitures partagées.

Cette instance permet de décloisonner les échanges, de mettre en cohérence les projets conduits par les différents types d'acteurs et de penser ensemble les nouvelles formes de mobilités avec le double-objectif d'améliorer la qualité de l'air tout en facilitant les déplacements des Parisiens et des Franciliens.

Mercredi prochain, Anne Hidalgo, entourée d'élus métropolitains, présidera la troisième réunion de ce Conseil. Il permettra d'échanger sur les prochaines étapes et évolutions à imaginer pour les mobilités de demain à Paris et en Métropole, pour répondre aux nouveaux enjeux métropolitains : zone à faible émission métropolitaine, évolution du périphérique et des autoroutes métropolitaines, piétonnisation de certains quartiers...

Contact presse : Franck chaumont / 01 42 76 49 61 / presse@paris.fr